

Beautheil-Saints

Document d'Information Communal sur les **Risques Majeurs**

Validé en conseil municipal le 14 octobre 2021





DICRIM - Introduction

Informier l'ensemble des habitants de notre commune sur les risques auxquels ils peuvent être exposés est un préalable indispensable à la mise en œuvre individuelle et collective d'une démarche de prévention.

Le **DICRIM** (**D**ocument d'**I**nformation **C**ommunal sur les **R**isques **M**ajeurs) répertorie les menaces identifiées sur la commune, il rappelle les consignes de sécurité à respecter et répertorie les moyens d'alerte, numéros d'urgence et sites internet à notre disposition.



DICRIM – Connaissance des Risques

Pour la commune de Beautheil-Saints, l'analyse des risques majeurs transmise par la préfecture de Seine et Marne via le DDRM ([Dossier Départemental sur les Risques Majeurs](#)) fait état de présence des risques naturels et technologiques ci-après, sans toutefois exiger l'élaboration de PPR (Plan de Prévention des Risques):

- <https://www.seine-et-marne.gouv.fr/content/download/20118/161894/file/DDRM%202017.pdf>

En complément, le DICRIM présente également les risques diffus (météo ou sanitaire) auxquels peuvent être exposés les habitants

Informez-vous :

- <https://www.beautheil-saints.fr/>
- DDRM : www.seine-et-marne.gouv.fr
- www.georisques.gouv.fr

Préparez-vous avec le plan familial de mise en sûreté :

- <http://www.risquesmajeurs.fr/le-plan-familial-de-mise-en-surete-pfms>



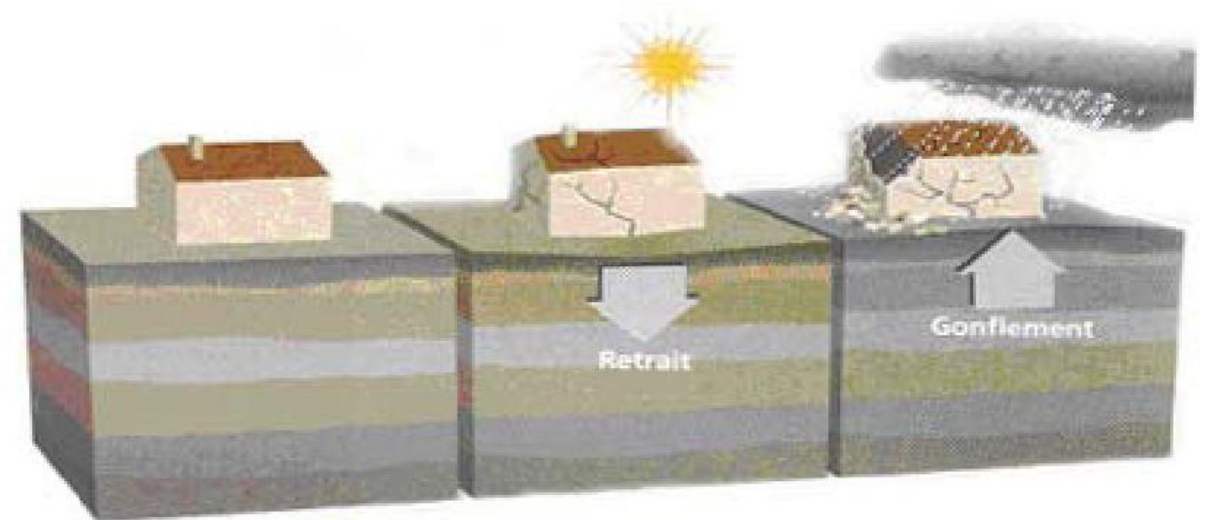
DICRIM – Risques Naturels

1 Inondation

Une inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors d'eau. Le risque inondation est la conséquence de deux composantes : l'eau qui peut sortir de son lit habituel d'écoulement ou apparaître et l'homme qui s'installe dans la zone inondable pour y implanter toutes sortes de constructions, d'équipements et d'activités.

2 Retrait-gonflement des argiles

Les variations de la quantité d'eau dans certains terrains argileux produisent des gonflements (périodes humides) et des tassements (périodes sèches) qui peuvent avoir des conséquences importantes sur les bâtiments à fondations superficielles



Depuis la vague de sécheresse des années 1989-91, le phénomène de retrait-gonflement a été intégré au régime des catastrophes naturelles mis en place par la loi du 13 juillet 1982



DICRIM – Risques Sismiques

3 Séisme

Le territoire de la commune de Beauthéil-Saints est classé en zone 1 : **sismicité très faible**; c'est le niveau de risque le plus faible.

Seules les zones de sismicité 2 à 5 sont concernées par la réglementation parasismique.

Zones de sismicité

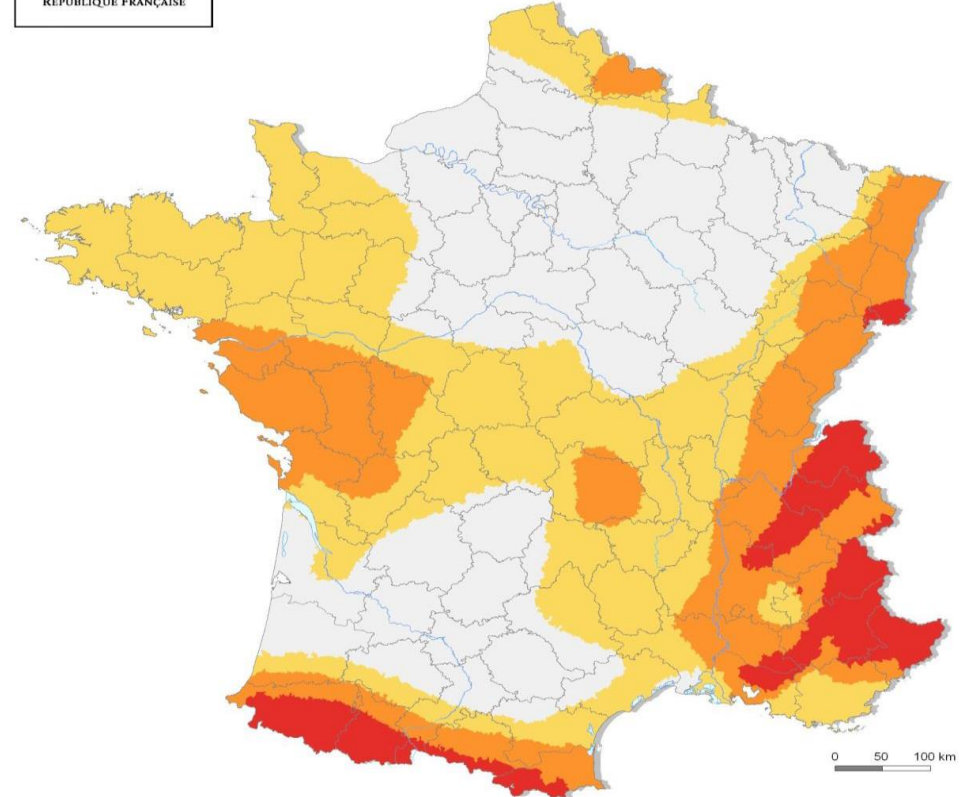
-  1 (très faible)
-  2 (faible)
-  3 (modérée)
-  4 (moyenne)
-  5 (**forte**) uniquement dans l'archipel de Guadeloupe



Zonage sismique de la France

en vigueur depuis le 1^{er} mai 2011

(art. D. 563-8-1 du code de l'environnement)

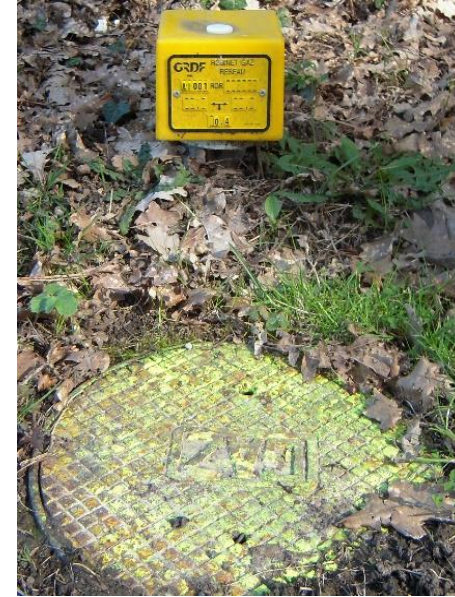




DICRIM – Risques Technologiques

TRANSPORT et DISTRIBUTION DE MATIERES DANGEREUSES

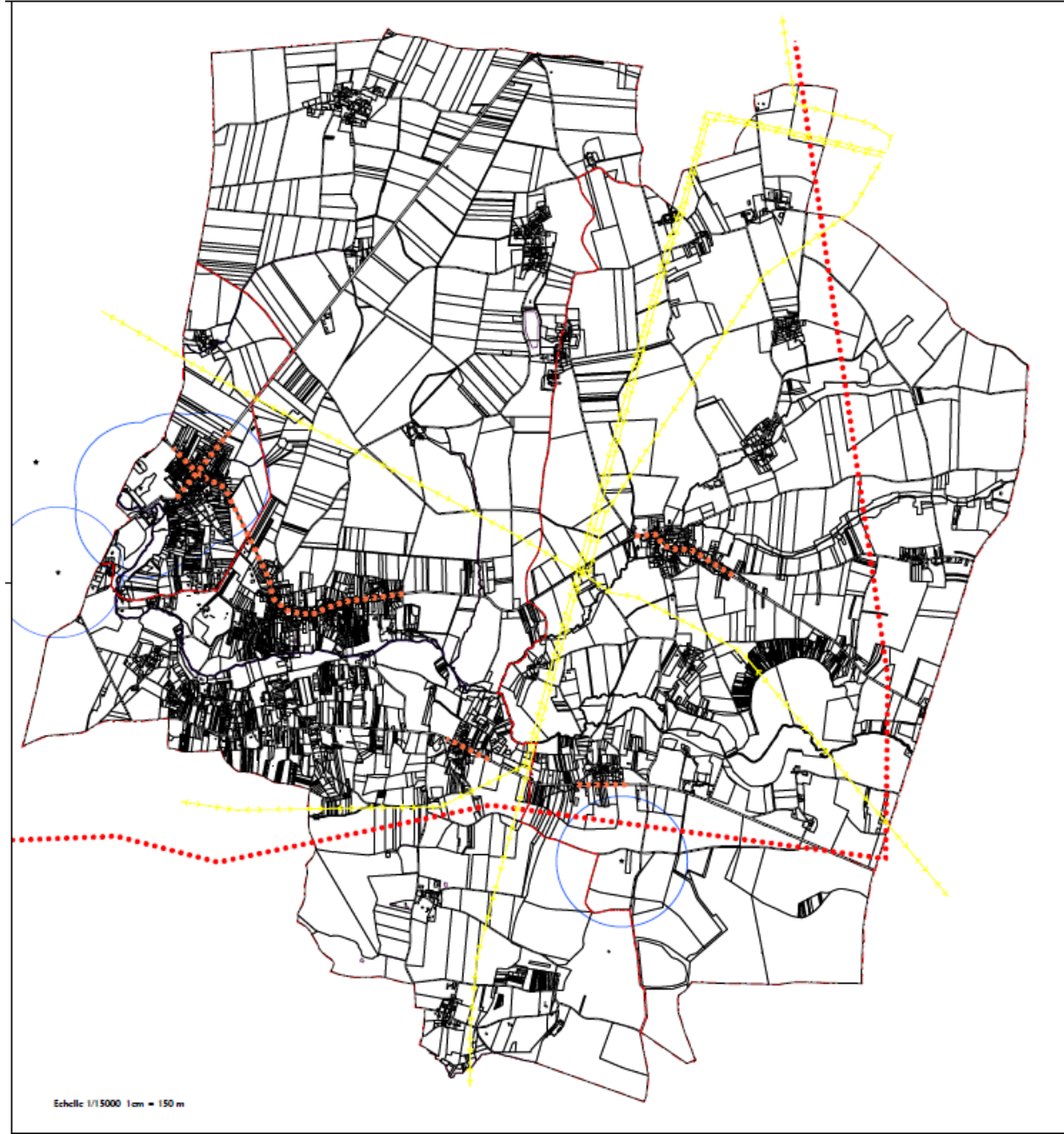
Exemples de signalisation de la présence de canalisations de gaz :





DICRIM – Risques Technologiques

••• Canalisations de gaz



DICRIM – Connaissance des Risques



DICRIM – Risques Diffus

Tempête

***Une tempête** est un évènement météorologique durant lequel des vents forts à violents se produisent sur une large zone géographique. Les conséquences graves pour la population et les biens peuvent être : chutes d'objets divers (toitures, cheminées, ...), détérioration des lignes électriques téléphoniques, perturbation des réseaux de transports, augmentation du risque d'inondation, etc...*

Grand froid

***Le risque de Grand Froid** est lié à la survenue de températures atteignant des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières locales et s'étalant sur plusieurs jours.*

Les conséquences peuvent être graves :

- pour la santé des personnes les plus fragiles,*
- pour les biens et la vie quotidienne (gel des réseaux, perturbation des transports)*



DICRIM – Risques Diffus

Neige/verglas

Les chutes de neige, le verglas ou les pluies verglaçantes sont la conséquence de précipitations en présence de températures négatives ou proches de 0°C. Il en résulte la formation de phénomènes glissants (chaussées et trottoirs) et en cas de fort cumul de neige une forte augmentation de poids sur les toitures. Les conséquences graves pour la population et les biens peuvent être : risque de chute et de fractures lors des déplacements, risque lié aux chutes de diverses natures : lignes électriques, branches, toitures, perturbation des transports, ...

Canicule

Le risque canicule survient lorsque les températures journalières atteignent, durant plusieurs jours, des valeurs nettement supérieures aux normales saisonnières locales. Les périodes de canicule peuvent avoir des conséquences graves pour la santé des personnes les plus fragiles : coup de chaleur, déshydratation, difficultés respiratoires, ...

Pandémie

Le risque pandémie désigne la propagation soudaine et rapide d'une maladie à l'échelle mondiale. Les conséquences peuvent être graves pour la population, des millions de personnes pouvant être atteintes lorsque la médecine ne dispose pas encore de traitements ou vaccins adaptés.



DICRIM – Arrêtés de Reconnaissance Catastrophe Naturelle

Commune de SAINTS	Arrêté du
INONDATION	08/06/2016
SECHERESSE	20/12/2005
INONDATION/MOUVEMENT DE TERRAIN	29/12/1999
INONDATION	17/07/1996
INONDATION	22/02/1989
INONDATION	15/10/1987
INONDATION	15/07/1985
INONDATION	16/05/1983

Commune de BEUTHEL	Arrêté du
INONDATION	15/06/2016
SECHERESSE	20/02/2008
SECHERESSE	30/03/2006
INONDATION/MOUVEMENTS DE TERRAIN	29/12/1999
INONDATION	15/07/1985
INONDATION	16/05/1983
INONDATION	11/01/1983



DICRIM – Mesures de Prévention

S'informer

Anticiper, se préparer

Avoir la bonne attitude face au risque

Respecter les consignes de sécurité données par les autorités



DICRIM – Mesures de Prévention



Inondation

Site internet de Météo-France : www.meteofrance.com

<http://www.vigicrues.gouv.fr>

Répondeur de Météo-France : tél. 32.50

A l'annonce de la montée des eaux :

- Autant que possible mettez hors d'eau les meubles et biens précieux ainsi que les produits dangereux ou polluant
- Stationnez les véhicules hors zone inondable
- Prévoyez un équipement minimum : radio à piles, eau potable, papiers personnels, médicaments, etc.
- Coupez les alimentations en électricité et en gaz
- Mettez-vous à l'abri, ne descendez pas en sous-sol

Pendant l'inondation :

- Evitez tout déplacement inutile
- N'allez pas chercher les enfants à l'école
- N'encombrez pas les réseaux utiles aux équipes de secours en téléphonant inutilement
- Sur demande des autorités, **rejoignez un centre d'accueil**
- Si vous circulez au moment de l'alerte, **ne circulez pas dans une zone inondée**



DICRIM – Mesures de Prévention



Retrait-gonflement des argiles

A Beauthel-Saints, compte tenu de la lenteur et de la faible amplitude du phénomène, il n'y a pas de danger pour l'homme mais des dégâts aux constructions, potentiellement importants, peuvent apparaître.

Pour les nouvelles constructions, il est conseillé de faire procéder par un bureau d'études spécialisées, à une reconnaissance du sol avant la construction. Elle permet de déterminer les mesures à prendre pour réaliser en toute sécurité, le projet, tout en tenant compte de cet aléa.

En savoir plus : <http://www.argiles.fr>



DICRIM – Mesures de Prévention



Transport de matières dangereuses

France BLEU IDF (107.1)

RADIO OXYGENE (106.6)

En cas d'accident de transport :

- Confinez-vous rapidement dans le bâtiment le plus proche
- Ne fumez pas. Évitez toute production de flamme ou étincelle

Canalisations de transport et distribution de gaz

En cas de dommage aux ouvrages : STOPPEZ immédiatement les travaux, ARRETEZ le trafic routier en cas de fuite à proximité d'une voie de circulation, ELOIGNEZ toutes les personnes

N'INTERVENEZ PAS seul, **APPELEZ les POMPIERS** : tél. 18 (fixe) ou 112 (mobile)

En savoir plus : http://www.reseaux_et_canalisations.gouv.fr



DICRIM – Mesures de Prévention

Tempête

Avant la tempête :

- Rangez ou fixez les objets susceptibles d'être emportés
- Sécurisez les structures légères (serres, vérandas, ...)
- Fermez portes et volets
- Dans la mesure du possible, rentrez chez vous

Pendant la tempête :

- Restez chez vous
- Évitez tout déplacement inutile
- N'intervenez pas sur les toitures
- Ne vous promenez pas en forêt

Après la tempête :

- Ne rétablissez les réseaux qu'après vérification
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol

Site internet de Météo-France : www.meteofrance.com

Répondeur de Météo-France : tél. 32.50

Grand froid

- Limitez les efforts physiques et les activités à l'extérieur
- Évitez de vous déplacer
- Prenez des nouvelles de votre entourage
- Si vous remarquez une personne en difficulté dans la rue, composez le **115** (n° d'urgence)



DICRIM – Mesures de Prévention



Neige/Verglas

- Évitez de circuler ; en cas d'obligation de déplacement, munissez-vous d'équipements spéciaux
- Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre



Canicule

- Buvez de l'eau régulièrement
- Évitez les efforts physiques et les sorties aux heures les plus chaudes
- Restez à votre domicile dans les pièces les plus fraîches
- Prenez des nouvelles de votre entourage



Pandémie

- Respectez les mesures d'hygiène recommandées
- Évitez les contacts avec les personnes malades
- En cas de symptômes caractéristiques de la maladie, appelez votre médecin traitant ou le **15**
- Faites-vous vacciner dès qu'une campagne de vaccination est spécifiquement organisée

Site internet de Météo-France : www.meteofrance.com

Répondeur de Météo-France : tél. 32.50

www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid